2024-180355 Médecin du Travail en CDI F/H

Informations générales

Description de l'entité Entité d'affectation : 942450-CRETEIL EFTC-SP

La Poste Groupe change, nos métiers évoluent.

Etre toujours au plus près des Français, développer la confiance dans le numérique et être

acteur de la transformation écologique, c'est aussi le sens de notre métier.

Rejoindre La Poste Groupe, c'est rejoindre une entreprise responsable, riche de ses 238 000

collaborateurs !

Pour l'égalité des chances, La Poste fait vivre la diversité. Nos postes sont ouverts à tous.

Vous aussi, engagez-vous à nos côtés pour donner du sens à votre métier.

Permis obligatoire Oui

Nature du poste

Région Ile-de-France

Département Seine-et-Marne - 77

Ville Lognes

Localité 77258 LOGNES

Intitulé du poste Médecin du Travail en CDI F/H

Nombre de postes à pourvoir 1

Filière - Métier LPR Médico Social | Médecin du travail

Type de Contrat Contrat à Durée Indéterminée

Profil recherché

Profil recherché

Docteur en médecine titulaire du CES ou DES de médecine/santé au travail ou

équivalent Vous êtes inscrit à l'ordre des médecins français en qualité de médecin du

travail

Mots clés Médecin

Critères candidat

Niveau d'études requis Supérieur à Bac+5

Nombre d'années d'expérience

total Non renseigné

Formation et Expérience

Vous êtes titulaire d'un doctorat en médecine.

Vous êtes inscrit ou rapidement inscriptible au Conseil de l'Ordre des Médecins.

Vous avez une vision innovante et collaborative de la santé, et appréciez le travail en

équipe.

Rémunération négociable en fonction de votre expérience.

Description du poste

VOS PRINCIPALES MISSIONS

Contexte :

Prévenir toute altération de la santé des postiers du fait de leur travail. Il est le

conseiller de La Poste, des agents, des représentants du personnel, notamment pour

l’amélioration des conditions de travail, l’adaptation des postes de travail, la prévention

des risques professionnels et l’éducation à la santé dans le cadre de l’entreprise.

Missions :

• Conduire des actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique

et mentale des postiers tout au long de leur parcours professionnel

• Assurer la surveillance de l’état de santé des postiers en fonction des risques

concernant leur sécurité et leur santé au travail, de la pénibilité au travail et de leur

âge

• Identifier l’environnement de l’agent, réaliser l’examen médical (test visuel, etc.) et

établir le bilan d’aptitude

• Actualiser le dossier de santé (certificat d’aptitude, etc.) de l’agent

• Echanger sur des situations individuelles avec les interlocuteurs/services concernés

dans le respect des règles de déontologie et de confidentialité.

PRÉVENIR ET IDENTIFIER LES RISQUES PROFESSIONNELS:

• Contribuer à l’analyse des conditions de travail et à la définition des risques

professionnels

• Proposer, concevoir et mettre en place des actions de prévention et d'information sur

le système de santé

Conseiller La Poste, les agents, les représentants du personnel sur les dispositions et

mesures permettant la prévention ou la diminution des risques professionnels.

Télétravail possible Non

Temps de travail hebdomadaire 35